

CORRIGÉ

1 - DOMAINE SANTÉ (8 points)

1.1 1,5 point (6 x 0,25 pt)

- Viandes, poissons, œufs.
- Lait et produits laitiers.
- Corps gras.
- Féculents.
- Fruits et légumes.
- Boissons.

1.2 1,5 point 0 point ou 1,5 point (tout ou rien)

Menu comportant un aliment de chaque groupe.

1.3 1 point (4 x 0,25 pt)

- Charcuterie,
- Pommes de terre sautées,
- Fromages,
- Chantilly,
- Gâteau à la crème,
- œufs mayonnaise.

1.4 1 point (2 x 0,5 pt)

Maladies cardiovasculaires,
Obésité...

1.5 1 point (4 x 0,25 pt)

Sur la santé : cancers, cirrhose du foie, maladies cardiovasculaires,...

Sur le comportement : agressivité, troubles de la vue, perte des réflexes, hallucinations...

1.6 2 points (8 x 0,25 pt)

- Glandes salivaires,
- Bouche,
- Œsophage,
- Estomac,
- Foie,
- Pancréas,
- Colon,
- Intestin grêle.

2 - DOMAINE CONSOMMATION (4 points)

2.1 1 point (4 x 0,25 pt)

- Quatre vingt onze euros et quarante sept centimes,
- 91.47,
- PRIBA,
- Béthune, 31 mai 2003.

2.2 1,5 point (3 x 0,5 pt)

- Charges fixes ou dépenses fixes,
- Équipement et renouvellement,
- Dépenses courantes.

C.A.P.

Spécialité : **SECTEUR TERTIAIRE**
CORRIGÉ

Code Spécialité :

Durée :
1H00

Session
2003

Épreuve : **VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**

N° Sujet : **03-50.**

Coefficient:
1

Folio
1 / 2

2.3 1,5 point (6 x 0,25 pt)

- Chèque, carte bancaire ou espèces
- Chèque, carte bancaire ou espèces
- Espèces ou chèque ou carte bancaire
- TIP, chèque ou espèces ou prélèvement automatique
- Prélèvement automatique
- Chèque ou espèces.

3 - DOMAINE ENVIRONNEMENT (4 points)

3.1 0,75 point (3 x 0,25 pt)

- Risques de pollutions, risques d'incendie, odeurs désagréables.

3.2 1 point

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

3.3 0,75 point

- Les habitants trient les déchets par catégories avant la collecte.

3.4 0,75 point

- Le tri sélectif permet un meilleur recyclage des déchets.

3.5 0,75 point (3 x 0,25 pt)

- Compost, engrais,
- Papier, carton,
- Verre.

4 - DOMAINE ENTREPRISE ET VIE PROFESSIONNELLE (4 points)

4.1 0,5 point (2 x 0,25 pt)

- Agence Nationale Pour l'Emploi
- Curriculum Vitae.

4.2 0,75 point (3 x 0,25 pt)

- Pièce d'identité,
- Photocopies des diplômes,
- CV.
- Certificats de travail
- Attestations de formation

4.3 0,5 point

- Mission locale,

4.4 1,5 point (6 x 0,25 pt)

- Vrai, Faux, Faux, Vrai, Vrai, Vrai.

4.5 0,75 point (3 x 0,25 pt)

- Arriver à l'heure,
- Avoir une tenue correcte,
- Se présenter et s'exprimer clairement
- Répondre avec précision aux questions posées,
- S'être renseigné auparavant sur l'entreprise,...

C.A.P.

Spécialité : **SECTEUR TERTIAIRE**
CORRIGÉ

Code Spécialité : ..

Durée :
1H00

Session
2003

Épreuve : **VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**

N° Sujet : **03-50.**

Coefficient:
1

Folio
2 / 2